

SCP Thomas LESNÉ et Rémi MAUDENS
Huissiers de justice associés
3 rue Jean Mermoz
78000 VERSAILLES

PROCES VERBAL DE DESCRIPTION

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX et le DEUX MAI à 14 HEURES 00

Je, Maître Thomas LESNÉ, Huissier de justice associé au sein de la SCP Thomas LESNÉ et Rémi MAUDENS, titulaire d'un office d'Huissier de justice à VERSAILLES (78000), 3 rue Jean Mermoz, soussigné,

AGISSANT EN VERTU DE :

- La copie exécutoire d'un jugement rendu le 16 avril 2019 par le tribunal d'instance de Poissy signifié le 14 mai 2019.
- La copie exécutoire d'un jugement rendu le 17 décembre 2020 par le tribunal de Proximité de Poissy signifié le 29 décembre 2020.



A L'EFFET DE :

Procéder à l'état descriptif, en prévision de la vente judiciaire, des biens saisis consistant dans un ensemble immobilier sis :

Département des Yvelines,
Commune Les Mureaux (78130)
2 rue des Pléiades,
cadastré section AV N°948
lieudit « 2 rue des Pléiades » pour une contenance de 80a et 39ca

Lot de copropriété n°69 consistant d'après le titre : au 6e étage, en un appartement de trois pièces, accès par le couloir de l'aile sud, 3e porte à droite comprenant: entrée, cuisine, séjour, deux chambres, dégagement, salle de bains, WC, rangement, balcon privatif, terrasse privative Et les 976/100.000èmes du sol et des parties communes générales.

Lot de copropriété n°171 consistant d'après le titre : au sous-sol, une cave , accès par le couloir droit de l'aile nord portant le n°69 au plan du sous-sol Et les 4/100.00èmes du sol et des parties communes générales.

Lot de copropriété n°261 consistant d'après le titre : au RDC, un emplacement pour voiture situé à l'extérieur, accès par la rue des Pléiades portant le numéro du lot 261 Et les 16/100.000 èmes du sol et des parties communes générales.

État descriptif de division et règlement de copropriété du 5 septembre 1994 suivant acte de Me LACOURTE, notaire associé à Paris 16e, dont une expédition a été publiée au SPF de Versailles 3e bureau, le 14 octobre 1994 et 15 novembre 1994 volume 1994 P N°7282 Modificatif de l'état descriptif de division publié le 5 août 2014 volume 2014 P N°4936.

A LA DEMANDE DU :

Syndicat des copropriétaires de l'immeuble Les Gémeaux sis 2 rue des Pléiades (78130) Les Mureaux

Représenté par son syndic la société FONCIA VBDS
Société par actions simplifiée immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Pontoise sous le numéro 728 203 480
Dont le siège social est 5 rue du Pays de France 95000 CERGY
Agissant poursuites et diligences de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège

AYANT POUR AVOCAT :

Maître Aude ALEXANDRE LE ROUX
Membre de l'AARPI TRIANON Avocats
Avocat du Barreau de VERSAILLES (Yvelines)
Demeurant à Versailles (78000), 13 bis avenue de Saint-Cloud.

J'AI PROCÉDÉ COMME SUIT :

Je me suis transporté ce jour :

Département des Yvelines,
Commune Les Mureaux (78130)
2 rue des Pléiades, 6^e étage, appartement n°69

Ou là étant,

Je suis accompagné de [REDACTED] société DIAGNOSTICS D'ILE DE FRANCE, chargé de la réalisation des diagnostics immobiliers.

Après avoir frappé à la porte, un homme m'a ouvert, j'ai alors décliné mes nom, prénoms qualité ainsi que l'objet de ma mission.

La personne rencontrée m'a alors déclaré être le débiteur saisi lui-même, [REDACTED] il me laisse accéder librement à l'intérieur ainsi que [REDACTED]

I – DESCRIPTION DU BIEN

A – LOT NUMERO 69

ENTRÉE :

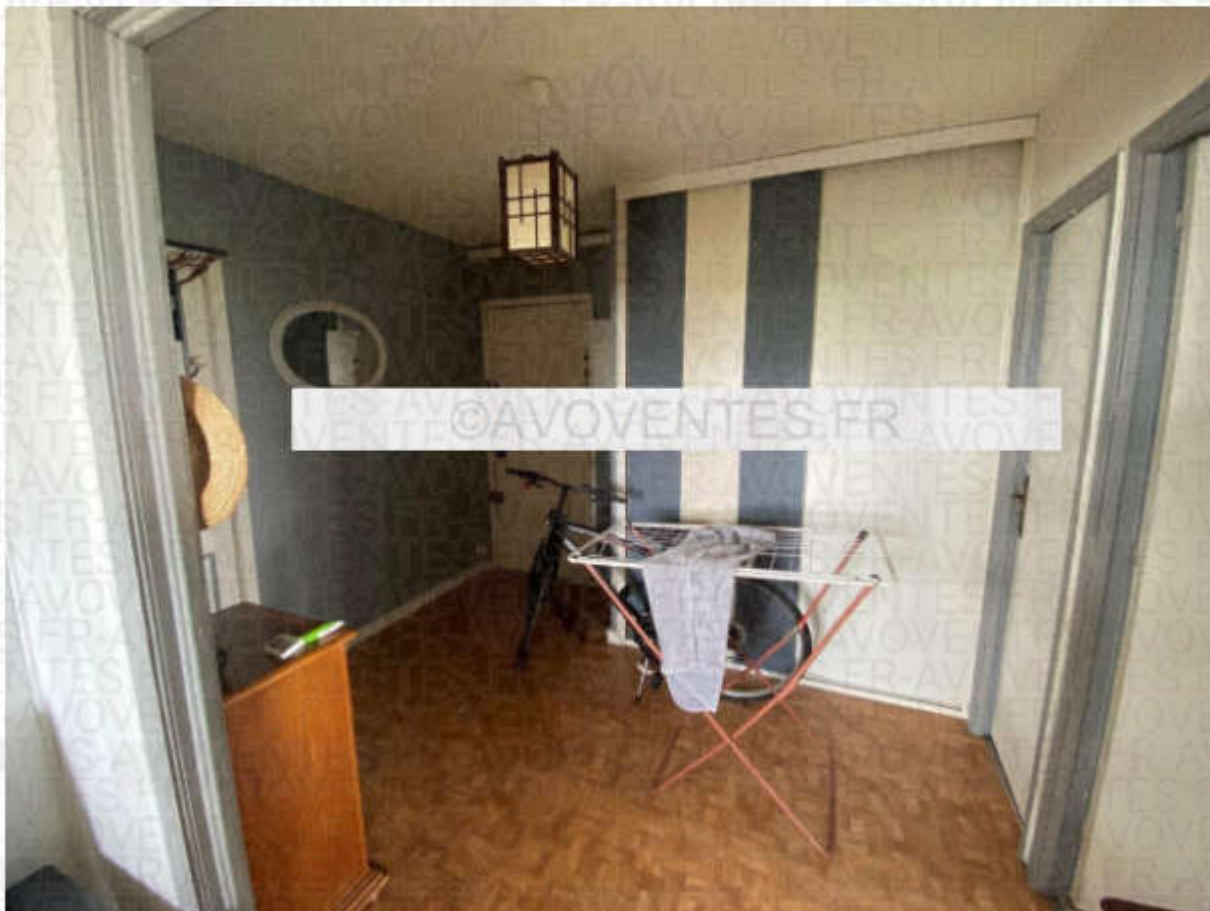
Sol : Dalles de linoléum autocollantes en état d'usage.

Murs : Tapiserie en état d'usage.

Plafond : Plaques de faux plafond.

Présence d'un rangement intégré 2 portes coulissantes.

Lumière artificielle : 1 point lumineux au plafond.



CUISINE :

Sol : Dalles en PVC.

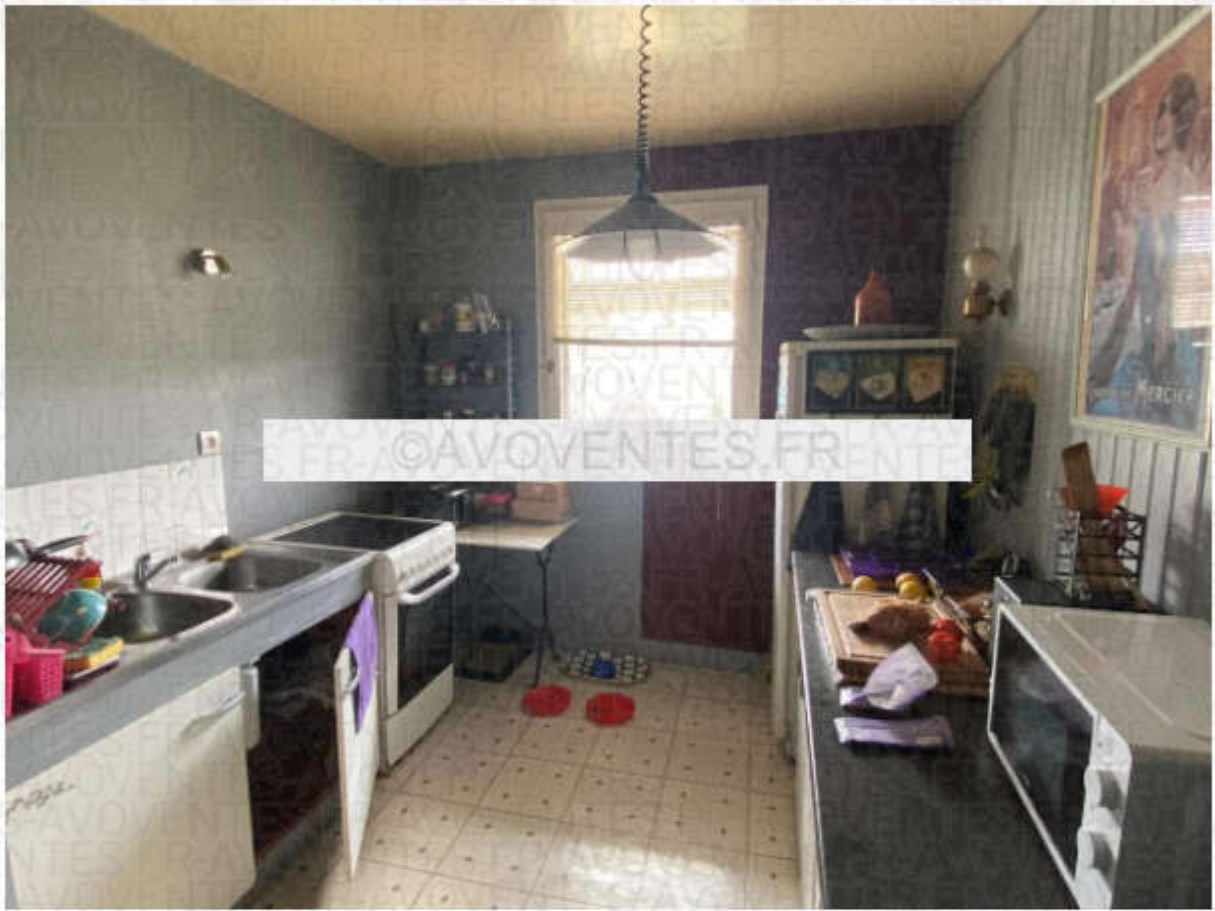
Murs : Toile de verre et lambris. Carrelage mural au droit de l'évier.

Plafond : Peint, légèrement taché et craquelé.

La cuisine comprend un évier double bac avec rangements bas, un plan de travail avec deux fois deux rangements (non intégrés), une étagère deux portes vitrées.

Lumière naturelle : Une fenêtre simple battant en bois.

Lumière artificielle : Un point lumineux au plafond.



SALON/SEJOUR :

Sol : carrelage.

Murs : Enduits et peints avec certaines parties en lambris.

Plafond : Plaques de faux plafond.

Lumière naturelle : Une porte fenêtre simple battant en bois ainsi qu'une porte fenêtre double battant également en bois.





DEGAGEMENT :

Sol : Dalles de linoléum autocollantes en état d'usage.

Murs : tapisserie en état d'usage

Plafond : Lames de lambris au plafond

Lumière artificielle : Un point lumineux au plafond.

Le dégagement dessert un rangement la salle de bain ainsi que les deux chambres.



RANGEMENT :

Sol : Carrelage.

Murs et plafond : Lambris.

Étagères fixées au mur.



SALLE DE BAIN :

Sol : Carrelage.

Murs : Les murs sont carrelés sauf en partie supérieure où ils sont enduits et peints.

Plafond : Enduit et peint.

La salle de bain est équipée d'une baignoire, d'un lavabo, d'une réservation pour machine à laver. Elle comprend de plus une VMC.

Lumière artificielle : Deux points lumineux au mur au droit du lavabo.



CHAMBRE 1 :

Sol : Carrelage.

Murs : enduits et peints avec une partie en lambris.

Plafond : Plaques de faux plafond.

Lumière naturelle : Une porte fenêtre simple battant.





CHAMBRE 2 :

Sol : Dalles de linoleum autocollantes.

Murs et plafond : Enduits et peints.

Lumière naturelle : Une porte fenêtre simple battant.



WC :

Sol : Dalles de PVC.

Murs : Enduits et peints.

Plafond : Faux plafond en lambris bois.

Lumière artificielle : Un point lumineux au plafond.

Présence d'une VMC.

L'accès à la terrasse privative est interdit par un arrêté de péril imminent.



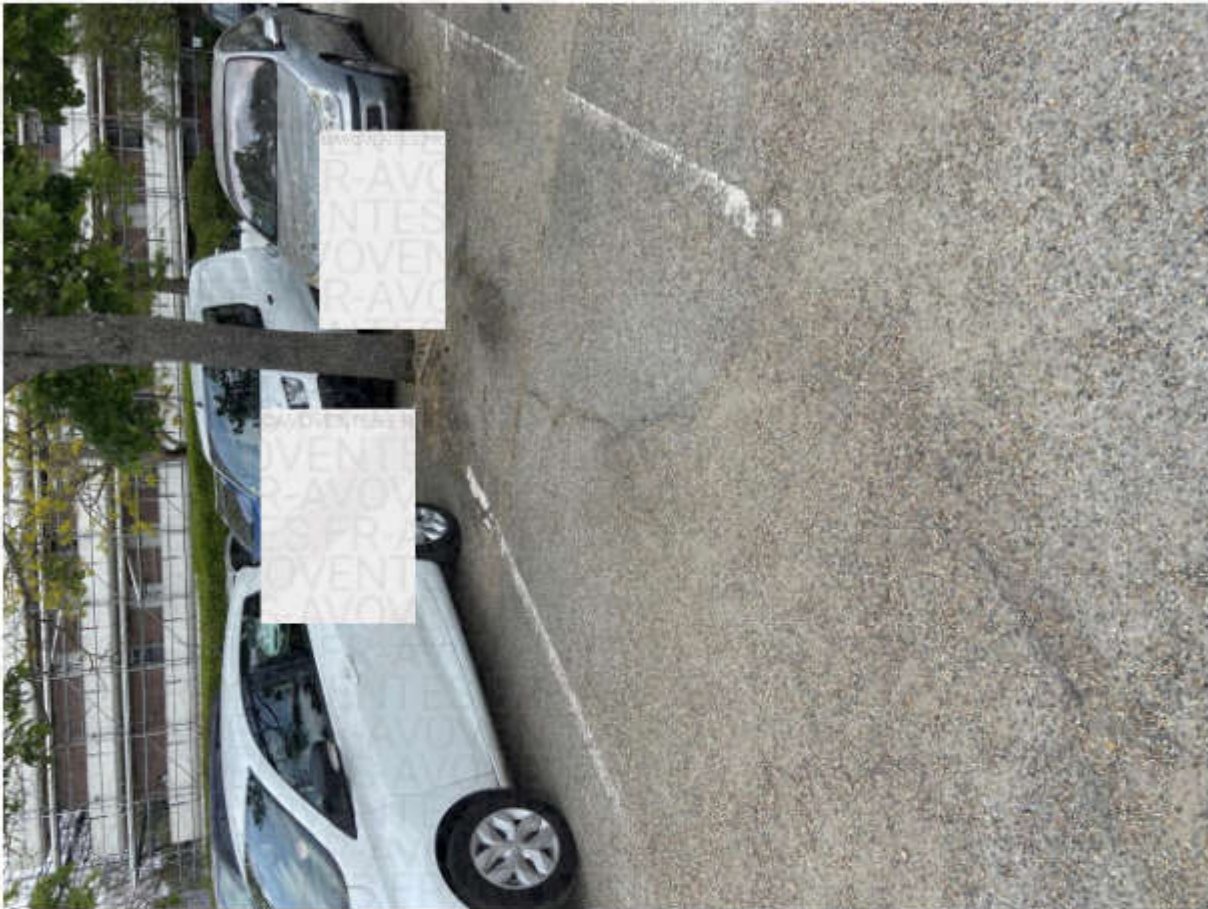
GÉNÉRALITÉS :

L'appartement est équipé d'un chauffage collectif au sol.

Les lieux sont occupés par [redacted] et sa conjointe.

B – LOT NUMERO 261

Place parking dont le marquage est effacé, sise face à la place 61.



me déclare ne pas être en possession des clés de la cave (Lot n° 171), je ne peux y accéder.

II – ADMINISTRATION DE LA COPROPRIETE, CHARGES ET IMPOSITIONS

La copropriété est administrée par le syndic FONCIA VBDS, demanderesse à la présente.

Charges annuelles de copropriété : 3601,63 euros pour l'année 2001.

Taxe d'habitation et taxe foncière : Aucune information ne m'est donnée à ce propos par

III – SITUATION GEOGRAPHIQUE DU BIEN

1 – SITUATION GENERALE



Le bien est situé à 2,1 kilomètres de la Mairie des MUREAUX. Dans un rayon d'1 kilomètre se trouvent notamment un centre commercial, des commerces de proximité, des écoles, un bureau de poste, un collège, plusieurs professionnels de santé.

La commune LES MUREAUX est située à 52,7 kilomètres de PARIS, 30,3 kilomètres de VERSAILLES, 18,3 kilomètres de MANTES LA JOLIE.

Les communes limitrophes de MANTES LA VILLE sont :

- MEULAN EN YVELINES
- BOUAFLE
- CHAPET
- VERNEUIL SUR SEINE

2 – TRANSPORTS ET COMMUNICATION

La commune est desservie plusieurs liaisons en car et bus :

Autocars Tourneux : Ligne Bus 80, directions Mantes-la-Ville et Cergy.

Express A14/Stile : Ligne Bus Express 100 Les Mureaux St Quentin, directions Saint-Quentin en Yvelines – Montigny-le-Bretonneux. Ligne Bus Express A14 Les Mureaux direction Courbevoie.

Mantois/RD Mantois : Ligne Bus 17, direction Meulan-en-Yvelines et Jambville.

Noctilien/SNCF : Ligne Bus N151, directions Paris Gare Saint-Lazare et Mantes-la-Jolie.

Keolis Seine et Oise Est : Lignes Bus 2, 3, 4, 5, 6, 7, 12, 13, 18,19, 21, 26, 32, 33, 311, 312, 313, 502, N1 desservants plusieurs arrêts au sein de la commune LES MUREAUX ainsi que les villes de Cergy, Hardricourt, Aubergenville, Ecquevilly, Versailles ; Meulan-en-Yvelines, Vaux-sur-Seine, Saint-Germain-en-Laye, Poissy, Montigny-le-Bretonneux, Ermont, Les-Alluets-le-Roi, Villiers-Saint-Frédéric.

Transilien/SNCF : Ligne Bus J Bus direction Ermont.

Bus SNCF desservant Conflans-Sainte-Honorine, Maurecourt, Andresy, Chanteloup-les-Vignes, Triel-sur-Seine, Vaux-sur-Seine, Juziers, Issou, Limay, Mantes-la-Jolie.

Val de Seine / Transdev Ile-de-France Ecquevilly, direction Les Alluets-le-Roi et Aubergenville.

La commune comporte une gare, desservie par les trains de la ligne J du Transilien (Paris-Saint-Lazare / Les Mureaux et Les Mureaux / Mantes-la-Jolie). Elle sert d'origine (missions PILA) aux heures de pointe du matin et de terminus (missions LOLA) aux heures de pointe du soir pour certains trains se dirigeant ou provenant de Paris-Saint-Lazare.

Arrivée d'EOLE aux Mureaux : Prévu pour 2024, l'arrivée d'Eole aux Mureaux offrira de nouvelles opportunités à la ville, en matière d'attractivité avec la rénovation de la gare des Mureaux qui permettra d'obtenir une meilleure continuité entre le centre-ville historique et le quartier de la gare mais également en matière d'emplois puisque chaque habitant aura plus facilement accès à des bassins d'emplois, en particulier à celui de La Défense, le plus grand quartier d'affaires d'Europe.

L'autoroute A 13 (autoroute de Normandie) est l'axe routier principal de la commune. Par ailleurs la commune est desservie par les routes départementales D14, D154, D43, D14 et D190.

J'annexe au présent procès-verbal de description les diagnostics immobiliers réalisés par [REDACTED] société DIAGNOSTICS D'ILE DE FRANCE.

Ayant remplis ma mission je me suis retiré à et ai clos le présent procès-verbal de description établi pour servir et valoir ce que de droit.

Me Thomas LESNÉ

